

Fichiers : l'UMP récidive

Les attaques de Jean-François Copé contre l'organisation des Primaires ont eu au moins un mérite : attirer l'attention sur la réalité du fichage en France. Et montrer aux Français que l'UMP est très mal placée pour donner des leçons.

Le 6 juillet, l'UMP a récidivé et a présenté une proposition de loi visant à créer un fichier central. Il s'agirait d'équiper les cartes d'identité d'une puce électronique. Comme il s'agit d'une proposition de loi, aucune étude d'impact n'a été réalisée et la CNIL ou le Conseil d'État ne sont pas tenu d'émettre un avis sur cette proposition.

A peine élu, Nicolas Sarkozy a créé 12 fichiers entre 2007 et 2008, soit une augmentation de 30 % en une seule année. Selon un rapport parlementaire, en 2009, un quart des 58 fichiers existants ne disposait d'aucune base légale et donc d'aucun contrôle.

Une puce contiendra les données biométriques des citoyens tandis qu'une seconde, commerciale ou de transaction, sera destinée à sécuriser les achats. Les possibilités de dérives sont immenses, car il sera ensuite très facile de tout connaître des habitudes de chacun. Sous couvert de lutte contre les fraudes, les Français seront fichés.

Entre 2001 et 2009 le nombre de personnes inscrites dans le STIC (Système de traitement des infractions constatées) a augmenté de 41 %. Mais, toujours selon le rapport parlementaire de 2009, seules 17 % des fiches étaient exactes faute d'une actualisation. La CNIL a même qualifié ce fichier de « liberticide » et, pour l'Observatoire National de la Délinquance, 30 % des noms auraient été inscrits par erreur. Or, ces données peuvent être consultées pour des recrutements, dans des emplois liés à la sécurité, notamment.

En 2008, le PS et les associations de défense des Droits de l'Homme, rassemblés au sein d'un collectif regroupant plus de 700 organisations se sont mobilisés pour empêcher la création d'« EDVIGE » qui prévoyait de mentionner l'orientation sexuelle ou l'état de santé des personnes.



Le PS s'est mobilisé contre EDVIGE

Les parlementaires socialistes s'opposent à ce fichage généralisé. D'ailleurs, de retour au pouvoir, la gauche ouvrira un débat parlementaire pour fixer le périmètre des fichiers de renseignement ainsi que, la nature des données enregistrées et l'ensemble des fichiers existants seront évalués de manière à mesurer leur efficacité. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 21/07/2011



Dossier de la semaine
Sarkozy en campagne



Vie de la Fédération
Portraits des socialistes (1)



Interview
UE : on progresse...
Avec Bernadette Vergnaud

Règle d'or

Belle invention que la règle d'or. Non pas pour réduire les déficits, mais pour tenter de faire oublier la responsabilité de la droite. Car jamais, depuis 1945, un gouvernement n'avait autant dégradé les comptes publics.

Face au déficit, ce que l'on attend d'un gouvernement, ce n'est pas qu'il change la Constitution. C'est qu'il agisse. Et l'action de cette majorité a systématiquement contribué à creuser les déficits.

Personne n'est dupe de cette manœuvre qui consiste uniquement, pour Nicolas Sarkozy, à promettre pour demain ce qu'il n'a pas su faire hier. Et accessoirement à désigner les socialistes, qui n'ont pas voté ce texte inutile comme de mauvais gestionnaires.

La vraie règle d'or en politique, c'est de faire ce qu'on dit et de dire ce qu'on fait.

Les Présidents et la Marine



A l'occasion d'une conférence prononcée le 24 mai 2011, dans le cadre du séminaire « Histoire maritime », Gilbert Le Bris est revenu longuement sur les relations qu'entretient la France avec l'espace maritime. « La mer pour les Français, c'est ce qu'ils ont dans le dos quand ils regardent la plage », résumait Éric Tabarly. Car, la France est d'abord un pays de terriens comme l'a démontré le député de la 8^e circonscription, en s'appuyant sur les travaux de l'historien Fernand Braudel qui a démontré comment la France s'est déconnectée de la mer au XV^e siècle.

Cependant, plusieurs régimes ont favorisé la Marine. Les III^e et IV^e Républiques ont développé une flotte particulièrement efficace. Mais qu'en est-il pour la V^e République ? Pour Gilbert Le Bris, l'influence des premiers ministres et, surtout, des présidents de la République est déterminante, surtout depuis la création de la force de frappe nucléaire et de sa composante sous-marine. Les porte-avions sont également des instruments tout aussi militaires que politiques et leur projection est déterminée par l'Élysée. Mais, il faut bien l'admettre, les dirigeants de la V^e République sont rarement influencés par la Marine.

Le Général de Gaulle, de par son histoire fait un peu exception. La composante maritime de la France libre est essentielle. Mais ensuite, Georges Pompidou, natif de Mondoudif dans le Cantal, a servi dans l'infanterie alpine.

Valéry Giscard d'Estaing était député du Puy-de-Dôme et peu au fait des questions militaires. François Mitterrand, né à Jarnac était élu de la Nièvre. Il appartenait à l'infanterie coloniale.

Jacques Chirac a effectué son service national en Allemagne et dans les chasseurs d'Afrique. Nicolas Sarkozy, enfin, né à Paris, a effectué son service militaire sur une base aérienne de la région parisienne.

En savoir plus : <http://www.ps29.org/Nouvel-article,797>

Sarkozy en campagne

Nicolas Sarkozy a passé quelques heures dans le Finistère, le 7 juillet. De quoi faire de belles photos à la pointe de Dinan et mobiliser les militants UMP du Finistère. Mais, au-delà de ces aspects de communication, il ne restera pas grand-chose de ce déplacement présidentiel.



« Un meeting électoral »

Quelques élus socialistes ont participé à la table ronde qui devait initialement être consacrée à la défense du littoral. Tous ont été frappés par l'aspect électoral de cette visite.

D'ailleurs, l'UMP locale ne s'en était pas cachée et avait même annoncé, sur internet, qu'elle affrétait des cars aux départs de Quimperlé, Quimper, Morlaix, Brest.

Pour Annick Le Loch « **cette table ronde a clairement tenu du meeting électoral** ». Jean-Jacques Urvoas a eu « **l'impression d'être dans une réunion UMP** ». Le député du Finistère a, en outre, été « **surpris de constater que le protocole républicain intègre, dorénavant, le statut de chef de l'opposition du Conseil régional, puisque celle qui occupe cette fonction bénéficiait d'une place avantageuse dans le cortège** ».

Bernard Poignant a vu dans cette table ronde « **un chef de parti, un candidat pour 2012, un ministre, mais pas un président de la République** ».

Voilà pour la forme. Mais, sur le fonds, Nicolas Sarkozy a multiplié les approximations et les annonces qui pourront dans l'avenir se révéler catastrophiques. « **Alors que ni le président du Conseil général, ni le président du Conseil régional n'étaient invités, le président a survolé les sujets** », estime Annick Le Loch. Ainsi, le transfert des phares au conservatoire du

littoral s'est fait sans aucune étude d'impact et sans garanties financières. Dès que les premiers travaux de restauration se révéleront nécessaires, on verra ainsi qui sera amené à la financer. Le conservatoire du littoral ? Ou les collectivités locales ? Il semble pour l'instant acquis que l'État a réussi à se décharger de cette mission.

Concernant les algues vertes, on a bien compris que le président de la République voulait s'adresser à la partie la plus radicale des agriculteurs qui apprécie toujours d'entendre les associations de protection de l'environnement se faire traiter « *d'intégristes* ». Avec Nicolas Sarkozy, les choses paraissent simples : la méthanisation.

Thierry Burlot, vice-président de la région Bretagne en charge de l'eau, a immédiatement réagi. « **Un plan de lutte contre les algues vertes existe en Bretagne, il est co-présidé par l'État en région et le Conseil régional** », a-t-il été obligé de préciser. « **Ce plan repose notamment sur une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés. Autrement dit, nous ne pensons pas qu'il y a une solution miracle qui résoudra le problème** », a rappelé l'élu régional.



« Un statut de chef de l'opposition ? »

Alors que le déplacement devait être consacré au littoral, Nicolas Sarkozy a annoncé que le Finistère sera « **d'ici 2016 à 3 h 30 de Paris** ». Jean-Yves Le Drian a précisé que « **le parcours durera 3 h 30 avec cinq arrêts intermédiaires, mais que la mise en place de la LGV et la réalisation des travaux sur les lignes Rennes/Brest et Rennes/Quimper permettront aux trains les plus rapides de desservir les deux villes finistériennes en 3 h 08** ».

Ce déplacement restera dans l'histoire de l'UMP. Pas dans celle du Finistère. 🍷

Portraits des socialistes (1)

Qui sont les socialistes ? Et comment évolue la sociologie du PS ? C'est pour répondre à ces questions que le CEVIPOF organise des enquêtes auprès des adhérents du Parti Socialiste. La première date de 1991. Une seconde s'est déroulée en 1998 et une troisième vient d'être réalisée.

L'étude se base sur un sondage auprès de 1100 adhérents, complété par un questionnaire en ligne, auquel 10 185 adhérents ont répondu.

Quels enseignements peut-on en tirer ? D'abord que le PS se féminise... lentement. La part des femmes parmi les adhérents est en effet passée de 20 % en 1985 à 30 % en 2011. Les adhérentes occupent plutôt des emplois d'enseignantes ou travaillent dans le secteur de la santé et du social. Elles sont en moyenne plus diplômées que les hommes puisqu'elles possèdent, à 46 %, un diplôme



Un PS plus féminin, plus jeune et plus diplômé

universitaire, contre 35 % des hommes. D'ailleurs, d'une manière générale les adhérents du PS sont très diplômés, puisque 64 % ont une formation de l'enseignement supérieur.

Par rapport à la dernière enquête, on constate une progression de la part des salariés du secteur privé qui passe de 32 % en 1985 à 42 % en 1998 pour s'établir aujourd'hui à 44 %.

Les plus de 60 ans représentent 23,3 % de la population française mais au PS, ils sont 38 %. Ce chiffre est stable puisqu'en 1998, ils étaient 40 %. Cependant, l'enquête de 2011 met en évidence une augmentation du nombre des moins de 30 ans, deux fois plus nombreux qu'en 1998. **« Avec près d'un quart d'adhérents de moins**

de 40 ans, le Parti Socialiste dispose d'un socle moins étroit qu'il y a 13 ans pour assurer son renouvellement générationnel », note Henri Rey, directeur de recherche au CEVIPOF, dans une analyse de ce sondage publié dans la « *Revue socialiste* » du deuxième trimestre 2011.

A suivre : les pratiques militantes. 🌸

Interview

UE : on progresse...

Avec Bernadette Vergnaud

Grâce à la pression du Parlement, la commission européenne adopte, petit à petit, une ligne plus régulatrice et moins libérale. Après la présidence hongroise en demi-teinte, la présidence polonaise apparaît plus prometteuse. « De quoi rendre optimistes les parlementaires européens de gauche », nous explique Bernadette Vergnaud, députée européenne.

Cap Finistère : Quel bilan tires-tu de la présidence Hongroise qui s'achève ?

Bernadette Vergnaud : Pour ne pas être trop méchante, je dirais qu'elle ne laissera pas un souvenir impérissable dans l'Histoire européenne. Ceci dit, il faut reconnaître, qu'elle a permis de faire avancer quelques dossiers, en particulier dans le domaine des droits des consommateurs.

Cap Finistère : La présidence polonaise sera-t-elle plus efficace ?

Bernadette Vergnaud : Oui, je le crois. Les Polonais prennent cette présidence très au sérieux. Ils sont particulièrement fiers de cette responsabilité et veulent être à la hauteur des attentes. Leurs objectifs me paraissent répondre aux défis de l'Europe. Ils nous ont présenté leurs priorités : faire de l'intégration européenne une source de croissance en lançant de grands investissements, promouvoir une Europe plus sûre avec une politique de sécurité commune et développer des relations économiques et démocratiques avec les pays méditerranéens. Nous approuvons ces priorités et nous attendons de voir les résultats.

Cap Finistère : Peut-on dire que la gauche a remporté quelques victoires ce printemps au Parlement européen ?

Bernadette Vergnaud : Oui, qu'il s'agisse du vote sur la taxation des

transactions financières, de la PAC, des agences européennes de régulation des banques, des assurances ou des marchés financiers, on peut parler de victoires. Sans oublier la politique de cohésion territoriale et de la création des régions intermédiaires. Et il faut aussi noter que la commission se rapproche, sur certains sujets, de nos positions, en particulier en matière de régulation économique et financière. Alors qu'au début du mandat, la commission était totalement à la botte du conseil, on constate une certaine évolution depuis quelques mois. Les vrais freins ce sont les chefs d'État, en particulier Sarkozy, Merkel et Cameron qui font vraiment preuve d'égoïsme.

Au début du mandat, la commission ne voulait pas entendre parler de régulation ou de budget européen. Aujourd'hui, on peut au moins en discuter. Ce n'est pas un retournement total mais une inflexion intéressante. 🌸



Agenda

30 août

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

4 septembre

Barbecue des sections brestoises.

9 septembre

Conseil fédéral.

11 septembre

Fête de la Rose à Moëlan-sur-mer, avec Martine Aubry.

9 et 16 octobre

9 h 00 - 19 h 00 : Primaires.

Cette année, Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 22 juillet.

Le numéro de la rentrée paraîtra le 26 août 2011.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 919 - Vendredi 22 juillet 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Caravane des Primaires



La caravane des Primaires passera dans le Finistère au mois d'août. Le jeudi 18, elle sera à Brest, au port de commerce et le vendredi 19, au Guilvinec, place de La Poste.

Annonces légales & judiciaires

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE D'ÉNERGIE SOLAIRE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Siège social : 15, rue Johannes Kepler
Technopôle Brest Iroise - 29200 BREST
499 493 385 RCS BREST

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique dans l'acte du 11 juillet 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société pour capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social à compter du 11 juillet 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé à GUICLAN (29410) Kerivoas, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Franck LEVILLAIN, demeurant à GUICLAN (29410) Kerivoas, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Gérant.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE D'ÉNERGIE SOLAIRE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique en liquidation
au capital de 7 500 euros
RCS de BREST numéro 489 940 064
Siège social : GUICLAN (29410) Kerivoas

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unanime dans l'acte du 11 juillet 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de Monsieur Franck LEVILLAIN, demeurant à GUICLAN (29410) Kerivoas et constatant la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Bureaux de vote Primaires

La liste des bureaux de vote Primaires est en ligne sur le site de la Fédération :

www.ps29.org.

Les personnes qui souhaitent avoir des informations complémentaires peuvent consulter le site : <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>.

Primaires : formation des présidents

Deux nouvelles sessions de formation des présidents,

trésoriers et assesseurs des bureaux de vote des Primaires se dérouleront à la rentrée :

- A Brest, le mercredi 8 septembre à 20h00, au local du PS, 13 rue de Portzmoguer.

- A Quimper, le jeudi 22 septembre à 20h00, au siège de la Fédération à Quimper, 26 B rue Aristide Briand.

Les présidents, trésoriers et assesseurs, en fonction de leurs disponibilités, peuvent bien sûr participer à la session de leur choix.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

IRIS RFID

Société par Actions Simplifiée
au capital de 68 250 euros
Siège social : 15, rue Johannes Kepler
Technopôle Brest Iroise - 29200 BREST
499 493 385 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 juin 2011, il résulte que :

Monsieur Pierre DUPRE demeurant 3, rue de Keruzas - 29217 PLOUGONVELIN a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur René GUICHARD, démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.

TOFNICO

Société Civile
au capital de 270 200 euros
Siège social : Chemin du marais
29850 GOUESNOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27 juin 2011 à GUIPAVAS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile.

Dénomination sociale : TOFNICO.

Siège social : Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location - vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait, devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Durée de la société : 70 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 270 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur POULIQUEN Pierre-Yves, Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément uniquement pour les cessions à associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

KEOS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 39, quai du Léon
29600 MORLAIX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés, en date à QUIMPERLÉ du 28 juin 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : KEOS.

Siège social : 39, quai du Léon - 29600 MORLAIX.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros.

Objet : Conseils, Audit et formation. Création et exploitation de programmes brevetés. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou organismes quelconques, par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat, de location ou exceptionnellement de vente de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. La gestion du portefeuille de titres souscrits ou acquis.

L'exécution de toutes prestations de services en matière administrative, financière, immobilière, informatique, commerciale et de gestion. Toute activité de commissionnaire.

Pour avis,
Le Président.

Forme sociale : Société Civile.
Dénomination sociale : TOFNICO.
Siège social : Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location - vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait, devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Durée de la société : 70 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 270 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur POULIQUEN Pierre-Yves, Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément uniquement pour les cessions à associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

Forme sociale : Société Civile.
Dénomination sociale : TOFNICO.
Siège social : Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location - vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait, devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Durée de la société : 70 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 270 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur POULIQUEN Pierre-Yves, Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément uniquement pour les cessions à associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

Forme sociale : Société Civile.
Dénomination sociale : TOFNICO.
Siège social : Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la location - vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait, devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

Durée de la société : 70 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 270 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur POULIQUEN Pierre-Yves, Chemin du marais - 29850 GOUESNOU.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément uniquement pour les cessions à associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.